



EAU DECHETS ASSAINISSEMENT

Syndicat Mixte du GERS

CS 40509

32021 AUCH CEDEX 9

DELIBERATION n° CS 03 12 22
Séance du Mercredi 7 Décembre 2022

**PROGRAMME DE CONSTRUCTION D'UN RESERVOIR SUR LA COMMUNE DE CASTILLON
MASSAS - ENVELOPPE FINANCIERE DU PROJET**

Nombre de membres

En exercice : 19
Présents : 13
Pouvoir :
Absent : 6

Date de la convocation

Le 23 Novembre 2022

Date d'affichage

Le Mercredi 7 Décembre 2022 à 10 heures, les membres du Comité Syndical de TRIGONE, Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable et de traitement des Déchets du Gers, régulièrement convoqué, se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur Francis DUPOUEY :

Présents : MM. Francis DUPOUEY, Jacques FAUBEC, Patrick DUBOSC, Roger COMBRES, Patrice SUAREZ, Jean-Pierre SALERS, Gérard LILLE, Jean-Paul FORMENT, Jacques MORLAN, Jean FALCO, Benoit DESENLIS, Claude NEF, Mme Chantal DEJEAN-DUPEBE

Présent par visioconférence : sans objet

Représentation : sans objet

Absent excusé : MM Jean-Claude BOURGUIGNON, Thierry REVEIL, Didier DUPRONT, Mme Muriel LARRIEU, Mme Françoise CARRIE, Mme Céline SALLES

Le programme de raccordement du secteur d'Auch Nord à l'usine de Pléhaut comprend 2 phases de travaux :

- Première phase : le raccordement à l'usine et la canalisation de liaison
- Deuxième phase : la construction d'un réservoir

La phase 1 du projet étant achevée, la Collectivité souhaite dès à présent, engager la phase 2 afin d'assurer au plus tôt une réserve d'eau suffisante pour le secteur d'Auch Nord et de diminuer les coûts d'énergie en alimentant le secteur par gravitation depuis le réservoir. L'ouvrage envisagé est un réservoir double cuve d'une capacité de totale de 2000 m³.

L'investissement est estimé à 3 600 000 €HT.

Réservoir de Castillon Massas		Montant €HT
Travaux	Génie Civil	2 600 000,00 €
	Equipements	250 000,00 €
	Canalisations	250 000,00 €
	Sous-total travaux	3 100 000,00 €
Prestations	CT, SPS, Géotech, architecte, archéologie	60 000,00 €
	MOE	90 000,00 €
	Desserte électrique	20 000,00 €
divers/aléas		318 000,00 €
Foncier		12 000,00 €
Montant opération HT		3 600 000,00 €

Ce projet est susceptible d'être financé à 50% par l'agence de l'eau, en effet lors de son dernier conseil d'administration il a été décidé de débloquer 22M€ pour financer des projets similaires et faire face aux conséquences de la sécheresse.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANCAIS

Entendu le rapport de Monsieur le Président,
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés
DECIDE

- D'engager la construction d'un réservoir d'eau potable sur la Commune de Castillon Massas ;
- D'approuver l'enveloppe financière de l'opération à hauteur de 3 600 000 € ;
- D'autoriser le président à solliciter les financements auprès de l'Agence de l'Eau et du conseil département du Gers.
- D'autoriser le Président à réaliser toutes les démarches administratives pour mener à bien cette opération
- D'autorise le président à signer tous les documents afférents à ce sujet.

Le Président
Francis DUPOUEY

